

## PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 14 novembre 2013 N° 914

## Pierre MOSCOVICI a signé avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en France, un accord en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi FATCA

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, a signé ce jour avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en France, l'accord en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*). L'enjeu de FATCA est le développement de l'échange automatique d'informations comme nouveau standard mondial pour lutter contre la fraude fiscale internationale.

L'accord FATCA fixe un cadre pour la mise en œuvre de l'échange automatique entre la France et les Etats-Unis et précise à cette fin l'ensemble des définitions et procédures en vue de mettre en œuvre le dispositif de manière homogène. Il décrit les informations qui doivent être obtenues et échangées d'une part par la France, d'autre part par les Etats-Unis, ainsi que le calendrier et les modalités pratiques.

La France continuera d'œuvrer pour faire en sorte qu'un projet multilatéral et réciproque d'échange automatique d'informations, sur un champ de revenus et d'actifs financiers aussi large que FATCA, voie le jour au niveau européen et au niveau mondial.

Contacts presse: Cabinet de Pierre MOSCOVICI

Barbara FRUGIER: 01.53.18.40.82 - <u>barbara.frugier@cabinets.finances.gouv.fr</u>

Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>

Brieuc PONT: 01.53.18.40.67 - <u>brieuc.pont@cabinets.finances.gouv.fr</u>

